

Deuxième séance du BAPE à Beauharnois

Une véritable restauration de la berge s'impose

(Châteauguay, le 11 octobre 2010) – Héritage Saint-Bernard a déposé le 8 octobre dernier auprès du bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), un mémoire dans lequel il est question d'un dossier épineux dans la région. En effet, le remblaiement qui a été effectué sur la berge d'une ancienne usine ferromanganèse à Beauharnois ne constitue pas une restauration adéquate selon l'organisme. Le document résume bien la position d'Héritage Saint-Bernard dans cet important enjeu environnemental.

Un réaménagement approprié consisterait, dans un premier temps, à remettre les lieux dans le même état qu'ils se trouvaient avant que le terrain ne soit aménagé à des fins industriels. Actuellement, la restauration partielle et artificielle de la berge ne suffit pas pour plusieurs raisons. D'abord, la contamination excessive présente sur le restant du terrain risque de migrer vers le lac avec le lessivage et la percolation des eaux de pluie, ou lors de crues importantes. Ensuite, les autorités concernées enverraient un très mauvais message aux autres propriétaires de terrains contaminés en se contentant d'une restauration partielle et à rabais. Puis, selon une étude menée par le professeur Joseph Zayed, un impact direct sur la santé humaine peut survenir dû au fait que la concentration de manganèse sur le site soit supérieure aux normes québécoises. Une décontamination de l'ensemble du site s'avère donc nécessaire.

Il importe de penser globalement et d'agir localement, aussi bien pour le bénéfice des générations présentes et futures, que pour le maintien de la biodiversité du lac Saint-Louis.

-30-

Source : Dominic Gauthier, Héritage Saint-Bernard, 450 698-3133, dominic.gauthier@heritagestbernard.qc.ca